



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Leaders agricoles et fonctionnement des organisations agricoles dans un département

J.-P. Prod'homme

Abstract

Agricultural leaders and the working of professional organizations within a department - At the départemental level, the main professional agricultural organisations make up a system run by a small team of leaders holding several elective posts. There is a de facto sharing of responsibilities between these leaders whose task is to ensure the cohesion and continuance of the system and the executives who are entrusted with each organisation 's autonomy.

Résumé

Au niveau du département, les principales organisations professionnelles agricoles constituent un système géré par un petit groupe de leaders cumulant de nombreux mandats. De facto un partage des responsabilités s'opère entre ces leaders chargés d'assumer l'unité et la reproduction du système et les dirigeants administratifs garants de l'autonomie de chaque organisation.

Citer ce document / Cite this document :

Prod'homme J.-P. Leaders agricoles et fonctionnement des organisations agricoles dans un département. In: Économie rurale. N°162, 1984. p. 39;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1984.3085>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1984_num_162_1_3085

Fichier pdf généré le 08/05/2018

LEADERS AGRICOLES ET FONCTIONNEMENT DES ORGANISATIONS AGRICOLES DANS UN DÉPARTEMENT

PROD'HOMME Jean-Pierre

Mots-clés : Institutions, système, responsables, département.

INA PG, 16, rue Claude-Bernard, 75231 Paris Cedex 05. Tél. 570.15.50

Résumé : Au niveau du département, les principales organisations professionnelles agricoles constituent un système géré par un petit groupe de leaders cumulant de nombreux mandats. De facto un partage des responsabilités s'opère entre ces leaders chargés d'assumer l'unité et la reproduction du système et les dirigeants administratifs garants de l'autonomie de chaque organisation.

AGRICULTURAL LEADERS AND THE WORKING OF PROFESSIONAL ORGANIZATIONS WITHIN A DEPARTMENT

Summary : At the departmental level, the main professional agricultural organisations make up a system run by a small team of leaders holding several elective posts. There is a de facto sharing of responsibilities between these leaders whose task is to ensure the cohesion and continuance of the system and the executives who are entrusted with each organisation's autonomy.

Pour beaucoup d'organisations professionnelles agricoles, le département constitue un niveau essentiel de leur structure, proche de la diversité des situations locales. Pourtant leur croissance et la concentration des services ne conduisent-elles pas à éloigner progressivement des agriculteurs le pouvoir de décision et à freiner des innovations qui échapperaient au contrôle des organisations ?

La recherche a eu pour objet principal d'analyser le rôle des responsables agricoles et le fonctionnement des institutions dans un département où les transformations de l'agriculture ont été très importantes durant les dernières décennies et se sont produits en l'absence de mouvements contestataires.

Chacune des organisations départementales vise en permanence l'efficacité dans le domaine qui lui est reconnu, et en même temps cherche à étendre son pouvoir et son influence, notamment vis-à-vis des agriculteurs. Toutefois, l'autonomie de chacune d'elles s'insère dans un système d'interdépendance entre les organisations qui fonde sa légitimité sur les agriculteurs et trouve sa finalité dans la conduite d'une politique de l'agriculture pour le département.

Autonomie des organisations et unité du système professionnel : l'une et l'autre sont assurées par l'important réseau d'encadrement constitué par beaucoup de responsables agricoles à tous niveaux dont quelques leaders départementaux, ainsi que par les salariés des organisations, parfois aussi nombreux que les agriculteurs eux-mêmes.

Issus pour la plupart de trois filières (familiale, jacistes, ou exogène), et cooptés en fonction de leur degré d'intériorisation des normes professionnelles et idéologiques souvent acquises dans les groupes de base, les responsables parcourent à des rythmes divers tout ou partie d'un itinéraire de responsabilité qui va du niveau local au départemental, et parfois au national, et des instances syndicales aux instances économiques. Ceux d'entre eux qui franchissent le plus rapidement l'ensemble de ces étapes disposent généralement d'un fort capital culturel, social et écono-

mique, et manifestent une compétence professionnelle qui impose leurs choix comme préfigurant l'agriculture en devenir et traçant la voie à suivre par les organisations. Ils connaissent aussi très vite l'enchaînement des responsabilités et le cumul des mandats qui leur confère un droit de regard et d'intervention dans plusieurs organisations.

Le rôle des dirigeants administratifs apparaît complémentaire de celui des leaders professionnels. Aux premiers, il revient de défendre l'autonomie de chaque organisation, aux seconds, d'assurer la cohérence du système professionnel où la volonté d'unité transcende les objectifs et les intérêts propres aux organisations.

Le système professionnel départemental est donc composé des principales organisations agricoles en tant qu'acteurs complexes interdépendants, l'intégration des agriculteurs étant seulement indirecte, médiatisée par les organisations. C'est une instance de négociation des orientations de la politique départementale et de préparation des décisions prospectives la concernant. Le pouvoir y est tenu par une petite dizaine de leaders — essentiellement professionnels — des principales organisations, formant un groupe informel d'échange et d'orientation. Le principal mécanisme de régulation du système tient justement au cumul des mandats et à l'équilibre des responsabilités croisées entre leaders qui engendre un contrôle réciproque des discours et des prises de position de chacun. En cas de tension latente ou de désaccord persistant au sein du système, la règle tacite du consensus et le caractère relativement secret des débats internes permettent de dépasser les possibles dissensions ou de figer la situation dans l'attente d'éléments nouveaux, sans pour autant bloquer les organisations.

Ainsi le système professionnel, dominé et mû par quelques leaders, semble-t-il très concentré et fermé, situation que l'on retrouve dans des départements ayant connu des histoires professionnelles quelque peu différentes. De nombreuses questions se posent alors sur les modalités et les effets du contrôle social exercé par le système sur les agriculteurs, les positions respectives des diverses couches sociales agricoles à son égard, et aussi les conditions de sa reproduction.